

Khmers rouges ont violé des femmes de certains villages, ont posé des mines antipersonnel et se sont servi de villageois comme boucliers humains pour se protéger contre des bombardements ennemis.

Lors de sa dernière session, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a demandé au représentant du secrétaire-général pour le Cambodge de faire rapport sur la situation des droits de la personne au Cambodge à sa prochaine session. La Commission a également demandé au secrétaire-général de faire rapport sur le concours que le Centre pour les droits de l'homme apporte au Cambodge afin de protéger et promouvoir les droits de la personne.

POSITION CANADIENNE

Bien que le Canada ait appuyé le nouveau gouvernement, son ambassadeur, lors de discussions avec des représentants du gouvernement cambodgien, s'est plaint des tendances qui se sont fait jour l'an dernier et qui montrent un affaiblissement constant de l'engagement des pouvoirs à protéger et à défendre les droits de la personne. Les tentatives du gouvernement cambodgien pour fermer l'unité du Centre pour les droits de la personne, l'intimidation de membres respectés de l'opposition comme Sam Rainsy, la promulgation d'une loi sur la presse limitant la liberté d'expression et les cas documentés d'exactions de la part de membres des Forces armées du Royaume du Cambodge sont des sujets d'inquiétude croissante. Ces craintes ont été exprimées discrètement mais publiquement lors de la dernière réunion des pays donateurs pour le Cambodge en mars 1995.

Le Canada demeure profondément inquiet au sujet des violations flagrantes des droits de la personne dans les zones contrôlées par les Khmers rouges et de la situation dans certaines régions rurales où l'autorité gouvernementale est plus faible.